



1^{RE} SESSION DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE QUÉBEC-LOUISIANE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de l'Association parlementaire Québec-Louisiane (APQL)
 - Bâton-Rouge (Louisiane)
 - 5 au 7 mai 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), député de Westmount–Saint-Louis et président de la Section du Québec de l'Association parlementaire Québec-Louisiane (APQL)
 - M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ et député de Marquette
 - M. Jean-Denis Girard, député de Trois-Rivières et vice-président de la Section du Québec de l'APQL
 - M^{me} Véronique Tremblay, députée de Chauveau et membre de la Section du Québec de l'APQL
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet
 - M. Richard Daignault, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- À la suite d'une réflexion sur la stratégie de la DANREU, il a été décidé qu'il serait opportun de proposer à quelques États américains clés, dont la Louisiane, la mise sur pied de relations bilatérales formelles en complément des relations multilatérales entretenues par l'ANQ au sein des organisations interparlementaires américaines.
 - Ces relations visent à échanger des bonnes pratiques, étudier en profondeur des sujets d'intérêt commun, et renforcer des alliances pour supporter ces enjeux au niveau multilatéral.
 - La Louisiane partage beaucoup de caractéristiques avec le Québec : la taille de la population, l'importance des arts et de la culture, du tourisme, etc. De plus, la Louisiane est un État où la francophonie progresse en Amérique du Nord. Dans cette perspective, le président de l'ANQ a proposé aux autorités du Sénat et de la Chambre des représentants de développer une entente bilatérale formelle.
 - En juillet 2015, l'entente créant l'Association parlementaire Québec-Louisiane était signée par les parties.
 - À la suite des élections générales de 2015 en Louisiane, les parties ont convenu de tenir la première session de l'Association parlementaire Québec-Louisiane à Bâton-Rouge.

THÈMES

- Actualité politique et parlementaire au Québec et en Louisiane
- Comparaison des systèmes politique et parlementaire du Québec et de la Louisiane
- Tourisme
- Arts et culture.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider les liens avec les parlementaires de la Louisiane et contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Faire connaître le système parlementaire et politique du Québec et s'informer sur le système parlementaire et politique des États-Unis, plus particulièrement celui de la Louisiane.
- Échanger sur l'actualité au Québec et en Louisiane.
- Échanger sur les thèmes du tourisme et des arts et de la culture afin de développer des pistes de collaboration mutuellement bénéfiques.
- Choisir les thèmes et les dates de la 2^e Session de l'APQL qui aura lieu à Québec en 2017.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La première Session de l'APQL a permis aux membres des délégations québécoise et louisianaise d'établir les paramètres de la relation bilatérale. À cet effet, la partie louisianaise a désigné une personne ressource qui agira à titre de secrétaire administrative. Elle assurera un lien administratif avec l'ANQ et le cas échéant, appuiera les députés louisianais dans le cadre des rencontres de l'Association.
- Les discussions sur les politiques en tourisme, arts et culture ont permis aux parlementaires québécois de mieux comprendre les enjeux économiques et politiques reliés à ces thèmes. Les discussions sur ces enjeux se poursuivront à l'occasion de la 2^e Session qui aura lieu à Québec en 2017.
- Dans le cadre de cette activité, le président s'est adressé aux 144 membres de la Chambre des représentants ainsi qu'aux 39 membres du Sénat. Il a souligné l'importance de la nouvelle relation bilatérale avec les assemblées législatives de la Louisiane.
- Au cours d'un entretien avec le gouverneur de la Louisiane, le président et les membres de la délégation québécoise ont souligné l'importance du renforcement des liens politiques et économiques avec la Louisiane. Selon le gouverneur, le renforcement des liens avec le Québec peut favoriser la francophonie en Louisiane et des échanges de nature économique.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)** - Les membres de la délégation québécoise ont également eu l'opportunité d'échanger avec M. William Arcenaux, président du Conseil pour le développement du français en Louisiane. Cette rencontre a permis aux membres de la délégation québécoise de mieux comprendre les enjeux de la francophonie en Louisiane.
- Les délégations louisianaise et québécoise ont convenu que la 2^e Session de l'Association aura lieu à Québec en 2017.

COÛT	- Per diem et autres frais	7 476,33 \$
	- Transport	5 165,26 \$
	Total	12 641,59 \$